

**CONVOCAZION
CONSEIL MUNICIPAL**

Chère Collègue, Cher Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL MAIRIE DE QUISSAC

LUNDI 21 JANVIER 2019

A 19 heures

1°) APPROBATION DE LA SEANCE DU 20 DECEMBRE 2018

- Rapporteur : Monsieur CATHALA Serge

2) DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DES AMENDES DE POLICE

- Rapporteur : Monsieur CATHALA Serge

**3°) DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT CONTRAT TERRITORIAL
Dossier commun Etat Département**

- Rapporteur : Monsieur CATHALA Serge

4°) DEMANDE DE SUBVENTION REGION COMPLEMENT DE DOSSIER (GARE)

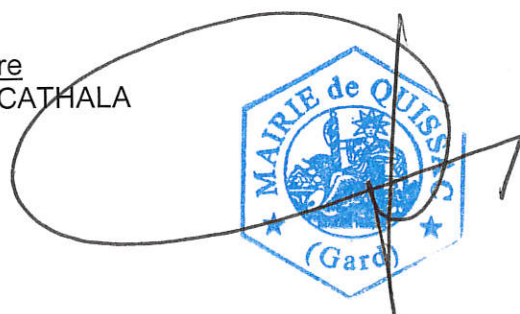
- Rapporteur : Monsieur CATHALA Serge

5°) PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SUR QUISSAC

- Rapporteur : Monsieur SOROLLA Emmanuel

Comptant sur votre présence, et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Serge CATHALA



- (1) La convocation doit être adressée au moins trois jours francs avant celui de la réunion dans les communes de moins de 3 500 habitants, et au moins cinq jours francs dans les communes de 3 500 habitants et plus (art. L 2121-11 et L 2121-12 du CGCT).
(2) Dans les communes de 3 500 habitants et plus, une note explicative de synthèse doit être jointe à la convocation (art. L 2121-12 du CGCT)